

La Fédération des Éleveurs du Galop – The French TBA ITBF et EFTBA, les Réunions internationales du printemps 2024

Les membres de l'**International Thoroughbred Breeders' Federation (ITBF)** se réunissent tous les 2 ans pour leur grand congrès. Après l'édition de 2022 en Angleterre (Newmarket), c'était au tour du Japon (Tokyo et Hokkaido) d'accueillir, fin mai, les nombreuses délégations venues de tous les coins de la planète pour une semaine ponctuée de conférences, visites de haras, courses... Il s'agit d'une occasion unique d'échanger avec nos homologues du monde entier sur nos « modus operandi », nos problématiques, nos solutions, nos particularités. Le grand meeting a donné lieu à des présentations très enrichissantes par les pays d'élevage. La Fédération des Éleveurs y a expliqué le système français, son financement et son fonctionnement avec France Galop et le PMU, système qui a fait un bon nombre d'envieux dans l'assistance ! La Fédération des Éleveurs remercie chaleureusement la JBBA (association des éleveurs japonais) et l'ITBF pour la remarquable organisation de ce séjour. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition, en 2026, qui se déroulera... en France !

L'EFTBA (European Federation of Thoroughbred Breeders' Association) a tenu son Assemblée Générale annuelle à Chantilly, le week-end du Prix de Diane Longines. Le sujet sanitaire (vaccinations, rotavirus...), le lobbying à Bruxelles sur le dossier des transports de chevaux étaient notamment à l'ordre du jour de l'AG. La Fédération des Éleveurs, organisatrice de l'événement, avec le soutien des équipes de France Galop, a mis en place un programme de visites très apprécié des délégués (entraînement, Musée du Cheval, Château de Chantilly et bien entendu les courses). Nous renouvelons nos sincères remerciements à ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.



La délégation EFTBA chez Henri-François Devin, le 15 juin 2024 à Chantilly (c)Droits Réservés



La délégation ITBF et le célèbre Johannesburg à JBBA Stallions sur L'île d'Hokkaido (c)Droits Réservés/ITBF

Le 26/06/2024